

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le

ID : 049-214901803-20251208-12_2025_12-DE

Département de
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

Séance du 8 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. MORTIER Frédéric - PEHU Nicole - LEFEBVRE Sylvain - PLOQUIN Nathalie - PEGE Patrice - LEROUX Laëtitia - NIORE Yann - DELAUNAY Marie-Thérèse - LEGENDRE Jean-Pierre - LE COQ Sylviane - LABUSSIÈRE Gilles - RICHARD Françoise - CHAUSSERAIS Samuel - RICOU Michel - DUPUIS Alain - RAPICAULT Cynthia - MABILLEAU Danielle - ROGEREAU Monique - TOUATI Karim - MARIONNEAU Jean-Noël - RUEL Guylène - BOUDIN Maryvonne - JOUBARD Jean-Pierre

Absents excusés :
GUILLET Véronique donne pouvoir à PLOQUIN Nathalie
LHERMITEAU Perrine donnant pouvoir à LEFEBVRE Sylvain
MORAND Edgar donnant pouvoir à MORTIER Frédéric
SCHOUBERT Odette donnant pouvoir à RUEL Guylène
MANCEAU Nathalie
GABILLER Christophe

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 01/12/2025
Date d'affichage : 12/12/2025
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 23

Objet : Patrimoine – salles municipales - dénomination - (12/2025-12)

La Ville dispose de nombreuses salles à pratiques sportives variées réunies sur un même secteur. Si les longuéens ont une parfaite connaissance des localisations de ces dernières, cela l'est moins pour les sportifs et visiteurs extérieurs. Aussi, et parallèlement à la refonte de l'adressage postal, la Municipalité a engagé un travail de dénomination de chaque salle et sites sportifs avec un groupe de travail composé d'élus municipaux.

Sur proposition de Monsieur LEFEBVRE, Adjoint au Maire en charge des Bâtiments,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** les dénominations suivantes

- Complexe sportif Emile Joulain - avec dénomination de chaque salle par type activité avec logo de l'association utilisatrice
 - Salle de basket
 - Salle escalade
 - Salle de judo
 - Salle danse
 - Salle des activités douces
 - Halle de Tennis
 - Complexe sportif Jean Moulin
 - Salle de gymnastique
 - Salle de volley
 - Salle de badminton
 - Salle de tennis de table
 - Salle « Foyer ACL » : Salle de l'Esplanade
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Secrétaire de séance,


N. PLOQUIN

 Le Maire,

F. MORTIER